Image not found or type unknown

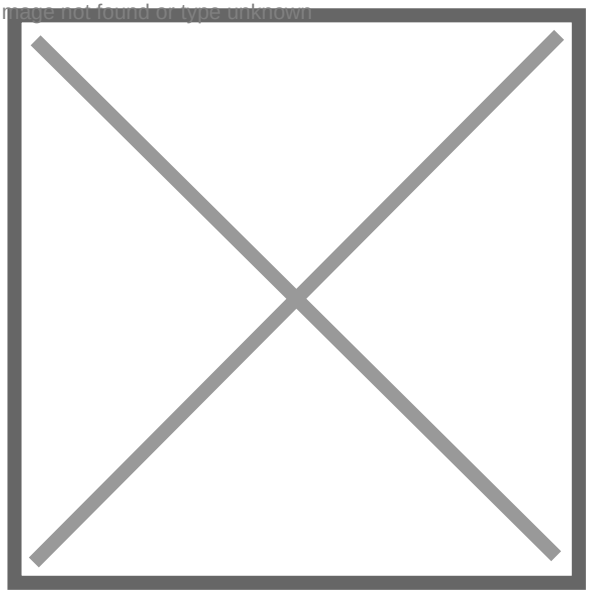

Acompte sur devis et dc artisan

Par **calinou**, le **25/05/2012** à **08:45**

Bonjour,
Nous avons fait établir un devis par un artisan carreleur pour la rénovation de notre salle de bains. Nous avons accepté le devis et versé l'acompte demandé de 30 % à la commande. Le chantier devait commencer mi-juin mais l'artisan vient de se tuer sans avoir encaissé notre chèque. Comment peut-on le récupérer puisqu'il va nous falloir trouver un autre artisan et que cette somme va nous faire défaut ?

Merci d'avance pour vos conseils.

Cordialement.

Par **pat76**, le **25/05/2012** à **18:01**

Bonjour

Il faut voir avec les ayants droit pour que le chèque vous soit rendu.

A moins que l'affaire soit reprise par un membre de la famille.

Prenez contact avec la famille de l'artisan ou si l'entreprise est mise en liquidation judiciaire, avec le mandataire judiciaire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés